

## **La position de la Section spécialisée concernant la gale argentée**

(Adoptée à la quarantième session en mars 2011)

- La gale argentée est due au champignon *Helminthosporium solani*, transmis par des morceaux de plants et débris de pomme de terre contaminés qui sont présents dans le sol. Cette maladie altère la surface de la pomme de terre et décolle l'épiderme, causant une déshydratation excessive et un flétrissement des tubercules pendant leur stockage.
- Comme pour tous les programmes de certification, il convient, dans une norme s'appliquant à la gale argentée, de tenir compte du critère de faisabilité et des préoccupations de l'acheteur et du vendeur. Les tubercules peuvent être contaminés par cette maladie aussi bien dans les champs que pendant leur stockage. La progression de la maladie est ralentie en dessous de 7° C et à une humidité relative inférieure à 90 %. Les spores se propagent surtout au cours de la manipulation des tubercules. Les traitements chimiques sont limités.
- Les travaux de recherche font apparaître qu'il n'existe pas de corrélation entre le pourcentage de surface contaminée du tubercule et le risque de contamination des autres tubercules ou de la récolte suivante. La surveillance de la maladie révèle que celle-ci est omniprésente dans les systèmes de production de pommes de terre.
- Les effets de la gale argentée sur les tubercules sont pris en compte dans la norme CEE-ONU, par le biais de la tolérance admise pour les tubercules flétris, c'est-à-dire les tubercules excessivement déshydratés et ridés, ceux-ci perdant de leur vigueur dans la descendance.